

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 09

Date de convocation

Date d'affichage

16 Janvier 2020

16 Janvier 2020

SEANCE DU VINGT HUIT JANVIER DEUX MILLE VINGT

N°05-2020.

L'an Deux Mille Vingt, le Vingt-huit du mois de JANVIER à dix-huit heures trente minutes, Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FERRACHAT Jean-François, Maire.**

Présents : Messieurs PERRIMOND Jean-Noël, MORIN Jean-Marie, Adjointes au Maire, Mesdames BREZINA Yana, QUINCHON Christelle, SAUVAN Josiane, Messieurs BELISAIRE Thomas, FABRE Guillaume et GUIAUD Guy Conseillers Municipaux.

Pouvoir : Mme BRUN Monique à Mme QUINCHON Christelle.

Secrétaire de séance : PERRIMOND Jean-Noël.

Objet : Affectation des résultats, Budget du Camping Municipal, Exercice 2019.

Le Conseil Municipal après avoir approuvé le Compte Administratif 2019 du Camping Municipal « Notre Dame » constate les résultats de clôture qui sont les suivants :

Fonctionnement :	Excédent de clôture :	221 066.85
Investissement :	Déficit de clôture :	- 163 515.73
Total du budget :		57 551.12 €

Restes à Réaliser de la section d'investissement :

Dépenses :	NEANT
Recettes :	NEANT

Après exposé, il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2019 comme suit :

Fonctionnement :

Résultat de fonctionnement reporté compte R 002 : 221 066.85 €

Investissement :

Résultat d'investissement reporté compte D 001 : 163 515.73 €

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, le jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE

Le : 08. FEV. 2020

ET PUBLICATION OU NOTIFICATION

Le : 08. FEV. 2020

Le Maire

Le Maire,
Jean-François FERRACHAT



